

@rib News, 17/02/07 - POLITIQUE

CNDD-FDD : Le clan RADJABU crée son propre groupe parlementaire

COMMUNIQUE No.01/2007 DU GROUPE DE PARLEMENTAIRES DU CNDD-FDD EPRIS DU RESPECT DES LOIS ET REGLEMENTS AU SEIN DU MEME PARTI

Tenant compte de la convocation d'un Congrès Extraordinaire du Parti CNDD-FDD pour le 24 février 2007 par l'Honorable El Hadj Hussein RADJABU, Président de ce Parti, conformément aux textes légaux et règlements régissant ledit Parti ;

Etant donné que la Représentation Légale du Parti CNDD-FDD, en la personne de l'Honorable El Hadj Hussein RADJABU, a déposé en date du 06 février 2006 une requête, auprès de la Cour Suprême, en annulation de l'acte du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et par voie de conséquence des résultats issus du Congrès Extraordinaire convoqué par le Secrétaire Général du Parti CNDD-FDD pour le 07 février 2007, en violation des textes aussi bien légaux que réglementaires en l'occurrence la Constitution, la Loi sur les Partis Politiques et le Règlement d'Ordre Intérieur du Parti, nous voudrions porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale de ce qui suit :

1. Nous nous inscrivons en faux contre la tenue du Congrès Extraordinaire du Parti CNDD-FDD en violation des textes légaux et réglementaires et partant, nous déclarons nuls et non avenue les résultats qui en sont issus.
2. Comme cette violation a été fortement décriée, une requête tendant à l'annulation de l'acte du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ayant autorisé la tenue dudit Congrès a été déposée auprès de la Cour Suprême en date du 06 février 2007.
3. Etant donné que les causes en cette matière doivent être diligentées en toute célérité, nous invitons l'Auguste Cour Suprême qui a été saisie pour cette fin de rester dans les délais impartis prévus par la loi en la matière pour arriver à rendre un arrêt subséquent sans faux-fuyant.
4. Nous adhérons aux principes de la séparation des pouvoirs consacrés par les lois et les doctrines abondantes en la matière et invitons la Cour de ne pas céder aux interférences de l'Exécutif comme certains faits et actes nous portent à le croire.
5. Nous proclamons qu'il est du droit de tout un chacun d'intenter une action ou une requête en justice contre tout acte qui lui porte préjudice et de bénéficier des Cours et Tribunaux des jugements justes et équitables, comme cela est prévu par les différents textes légaux qui régissent notre pays.
6. Nous invitons les éléments de Défense et de Sécurité à travailler dans le strict respect de la Constitution du Burundi, de la Loi sur les Partis Politiques et des textes et règlements régissant leurs corps et à cesser de s'immiscer dans la gestion interne du Parti CNDD-FDD comme il a été constaté lors des différentes réunions et lors du soi-disant Congrès de NGOZI sans oublier les arrestations arbitraires perpétrées ici et là par les forces de l'ordre.
7. Nous condamnons les exactions, menaces et intimidations reprochées à certains éléments de la Police Nationale contre certains Bagumyabanga et autres citoyens en violation flagrante des Droits de l'Homme quant au droit d'expression, de mouvement et d'opinion et nous demandons aux associations et organismes de défense des droits de l'homme de sortir de leur silence face à cette situation.
8. Nous invitons les Missions Diplomatiques et Consulaires accrédités dans notre pays et à la communauté internationale dans son ensemble de continuer à soutenir les efforts de consolidation de la Paix et d'établissement d'un Etat de Droit au Burundi, en refusant de cautionner tout acte illégal, toute violation des droits de l'homme et du citoyen comme on l'observe ces derniers jours.
9. Nous dénonçons les limogeages abusifs observés ces derniers jours de certains cadres et militants du Parti CNDD-FDD pour des motifs obscurs et subjectifs en ignorant leurs compétences et pensons que ce comportement n'est pas de nature à unir les Bagumyabanga et à consolider notre Parti.
10. Aux Bagumyabanga victimes de leurs positions politiques, nous réitérons notre soutien indéfectible et les invitons à rester sereins et à ne pas céder à la provocation et tomber dans le piège de nos adversaires politiques, tout en restant fidèles aux idéaux de notre Parti dans le strict respect de la Loi.
11. Pour terminer, nous félicitons la Presse et les médias pour leur contribution dans l'édification d'un Etat de Droit au Burundi, le respect des droits de l'homme en toute impartialité. Nous les encourageons à ne pas céder aux manipulations politiques et à toujours garder à l'esprit les principes supérieurs qui régissent leur profession.

Fait à Bujumbura, le 15 février 2007

POUR LE GROUPE DE PARLEMENTAIRES
EPRIS DU RESPECT DES LOIS ET REGLEMENTS
AU SEIN DU PARTI CNDD-FDD

Honorable Pascaline KAMPAYANO